IUT de Metz DevWeb

# TP noté - DevWeb

## Application de gestion simplifiée des infractions routières

Une infraction routière est le fait de ne pas respecter le Code de la route :

- un excès de vitesse ;
- le non-respect du feu tricolore
- une conduite en état d'ivresse ;
- un délit de fuite ;
- un refus d'obtempérer aux forces de l'ordre
- une conduite après un retrait de permis
- le téléphone au volant ou l'utilisation d'oreillettes, d'écouteurs ou de casques audio ;
- le défaut de contrôle technique d'un véhicule ;
- le surnombre de passagers, etc.

Le fait de commettre une infraction routière entraîne des sanctions. Selon le type d'infraction, les sanctions peuvent donc être plus ou moins sévères.

On différencie 3 types de sanction :

- la perte de points de permis de conduire : concerne la plupart des infractions routières, à l'exception des infractions telles que le stationnement, le défaut de contrôle technique ou encore le défaut de carte grise;
- le paiement d'une amende ;
- la condamnation à des sanctions pénales : les contraventions les plus graves sont condamnées par le tribunal de police, et les délits par le tribunal correctionnel.

Le client, gestionnaire du site, souhaite pour le moment que l'application traite uniquement la partie « délits et amendes » de la gestion des infractions. Les parties « perte de points » et « condamnations à des sanctions pénales » ne font pas partie du domaine étudié.

Les données sont sauvegardées dans une base comprenant les tables suivantes (exemple de contenus en annexe) :

- CONDUCTEUR : numéro de permis, date d'obtention du permis, nom, prénom, mot de passe du conducteur
- VEHICULE : numéro et date d'immatriculation, modèle, marque, propriétaire du véhicule,
- INFRACTION: numéro et date d'infraction, véhicule et permis du contrevenant
- DELIT : numéro, nature, tarif du délit
- COMPREND : délits des infractions.

L'application permettra à un conducteur de :

- s'identifier (numéro de permis et mot de passe),
- visualiser ses infractions

L'application permettra au gestionnaire du site de :

gérer (ajout, modification, suppression) les infractions et leurs délits,

La gestion (ajout, modification, suppression) des véhicules, des conducteurs et des délits n'est pas demandée par le client.

Une fois par semaine, un sous-traitant de gestion des infractions envoie un fichier nommé «infractions\_ext.json » au format JSON contenant les nouvelles infractions.

Exemple de contenu du fichier « infractions\_ext.json »

```
{ [ {"date_inf":"05/10/2023","num_immat":"AA643BB","num_permis": "AZ71",délits :[1]} , {"date_inf":"05/10/2023","num_immat":AB308FG"","num_permis": "AZ90",délits :[2, 4] } , {"date_inf":"06/10/2023","num_immat":"BF823NG","num_permis": "",délits :[3] } , {"date_inf":"07/10/2023","num_immat":"BG823NG","num_permis": "AZ24",délits :[4] } ]}
```

IUT de Metz \_\_\_\_\_ DevWeb

#### Travail à faire

Développer l'application en HTML/CSS/PHP.

Une gestion « côté client », en TypeScript/JS, serait appréciée.

Travail en binôme, éventuellement en trinôme si effectif du groupe est impair.

#### Rendu du TP

Le site doit être déployé sur le serveur de l'IUT.

Le TP (code source, script de la base, fichier « info.txt ») doit être déposé sur Arche.

Le fichier «info.txt » doit contenir

- le lien vers le site hébergé sur devweb.iutmetz.univ-lorraine.fr
- les noms et prénoms des intervenants du projet
- l'identifiant et le mot de passe du gestionnaire du site, l'identifiant et le mot de passe de deux conducteurs au moins.

Date butée : définie sur Arche

#### **Evaluation du site**

L'évaluation tiendra compte

- du résultat final
- du respect des fonctionnalités demandées
- de la structuration du site
- de la structuration du code dans les fichiers
- des améliorations et des compléments ajoutés

### Remarque

La base doit être créée et avoir un jeu de données suffisamment alimenté pour tester le site.

## **Bon travail**

 IUT de Metz
 DevWeb

## **ANNEXE**

## Exemple de contenus

(Oxter dire odiri	3 ic champ in	ot de passe, à	i ci cci /
num_permis	date_permis	nom	prenom
AZ67	2011-02-01	AIRPACH	Fabrice
AZ69	2011-02-01	CAVALLI	Frédéric
AZ71	2017-02-02	MANGONI	Joseph
AZ81	1997-04-09	GAUDE	David
AZ90	2000-05-04	KIEFFER	Claudine
AZ92	2001-04-06	THEOBALD	Pascal
AZ99	2003-09-06	CAMARA	Souleymane

id_delit	nature	tarif
1	Excès de vitesse	220
2	Outrage à agent	450
3	Feu rouge grillé	270
4	Conduite en état d'ivresse	380
5	Delit de fuite	400
6	refus de priorité	280

num_immat	date_immat	modele	marque	num_permis
5432YZ88	2011-08-15	C3	Citroën	AZ90
AA643BB	2016-01-07	Golf	Volkswagen	AZ71
AB308FG	2017-03-27	309	Peugeot	AZ92
BE456AD	2018-07-10	Kangoo	Renault	AZ69
BF823NG	2018-09-10	C3	Citroën	AZ81
CA409BG	2019-03-21	T-Roc	Volkswagen	AZ67

id_inf	date_inf	num_immat	num_permis
1	2021-09-02	CA409BG	AZ67
11	2020-05-14	AA643BB	
12	2021-12-02	AA643BB	AZ99
13	2021-08-11	AA643BB	AZ67
2	2021-09-04	BE456AD	AZ69
3	2021-09-04	AA643BB	AZ71
4	2021-09-06	BF823NG	AZ81
5	2021-09-08	5432YZ88	AZ90
6	2021-09-11	AB308FG	AZ92
7	2021-09-08	AB308FG	
8	2020-06-05	AA643BB	AZ67
9	2020-10-01	CA409BG	AZ92

id_inf	id_delit
1	1
11	3
11	5
12	3
13	2
2	1
2	2
3	3
4	4
4	5
5	2
5	4
6	1
6	2
6	4
6	6
7	1
7	2
7	5
8	1
8	2
8	6
9	3
9	6